



Conseil municipal du 22 janvier 2013

Le **vingt-deux janvier deux mil treize**, à vingt heures, le Conseil municipal de ST NIZIER SOUS CHARLIEU, dûment convoqué par courrier du 16 janvier, s'est réuni, à la mairie - 91, rue de la Mairie - en séance publique, sous la présidence de Jean-Victor THEVENET, Maire, et de Christian RAVENEAU pour le vote du compte administratif 2012.

Membres :	Présents : Jean-Victor THEVENET, Maire ; Christian RAVENEAU, Daniel DURAND, Daniel BOUILLON et Christiane LOMBARD, Adjoints ; Anne-Marie PLASSE, Alexandra DUMONT, Marie-Christine CALLSEN, Laurent PEGON, Olivier LACHIZE, Pierre CHABARD, Sandrine GALICHON, Bruno GALICHON et Christine GIL, conseillers municipaux.
- en exercice : 17	
- présents : 14	
- votants : 15	
Quorum : 9	Absents et représentés : Alain GARDET (pouvoir à Daniel DURAND).

Absents et excusés : Fabrice CHENAUD et Lionel MAYNAND.

Secrétaire : Daniel DURAND - Secrétaire auxiliaire : Martine BOUILLOT, secrétaire de mairie.

Jean-Victor THEVENET, Maire, souhaite la bienvenue à l'assemblée et l'invite à se prononcer sur le procès-verbal de la réunion du 4 décembre 2012. Le conseil municipal l'approuve sans observations. Il ouvre la séance.

Comptes rendus des réunions municipales et intercommunales

Le conseil municipal approuve les comptes rendus des réunions qui se sont tenues depuis le 27 novembre 2012.

- Garderie et restaurant scolaires du mardi 27 novembre : le spectacle de Noël offert aux écoles a été très apprécié de l'ensemble du public.
- Conseil municipal du 4 décembre : approuvé sans observations.
- Bureau municipal du lundi 10 décembre : sans observations.
- Conseil communautaire du jeudi 13 décembre : sans observations.
- Bureau municipal du lundi 7 janvier : sans observations.
- Communication (rénovation du site) du mercredi 16 janvier : sans observations.
- Voirie – Chemins – Cimetièrre du mercredi 16 janvier : sans observations.

Rendu compte des décisions du maire prises par délégation du conseil municipal

Le conseil municipal prend acte des décisions de non préemption du maire en réponse à des déclarations d'intention d'aliéner (DIA) quatre propriétés non bâties et deux propriétés bâties.

Budget principal : approbation du compte administratif 2012

Le conseil municipal désigne Christian RAVENEAU pour présider la séance. Il approuve le compte administratif comme suit :

Excédent de fonctionnement : 379 372,95 € -Déficit d'investissement : 12 683,03 €

Restes à réaliser en dépenses : 111 330,37 €

Projet du Conseil général de la Loire «Liaison routière ROANNE CHARLIEU» - observations et remarques du conseil municipal à partir du plan remis en décembre

Au cours d'un tour de table, les conseillers municipaux émettent leurs observations et leurs remarques sur le projet lui-même puis sur ses répercussions.

Révision du règlement intérieur des salles de Carillon mises à la disposition des associations locales et du public

Le conseil municipal maintient sa décision d'intégrer les frais de nettoyage de la grande salle des fêtes au prix de la location. Il fixe ce montant à 110 € et confie les travaux à l'entreprise FRAICHET.

Intercommunalité : désignation des délégués de la commune au sein des comités consultatifs communautaires

Le conseil municipal propose de reconduire dans leurs fonctions les délégués actuels. Siègeront donc au sein des comités consultatifs de la nouvelle communauté de communes du Pays de CHARLIEU-BELMONT :

Affaires sociales :	Jean-Victor THEVENET et Christiane LOMBARD
Communication – Tourisme – Culture :	Marie-Christine CALLSEN et Anne-Marie PLASSE
Déchets ménagers :	Alain GARDET et Pierre CHABARD
Environnement :	Laurent PEGON et Daniel DURAND
Economie :	Bruno GALICHON et Daniel BOUILLON
Schéma de cohérence territoriale :	Laurent PEGON et Jean-Victor THEVENET ;

Questions diverses

Mise à disposition de la salle des fêtes de Carillon au Relais familles de POUILLY SOUS CHARLIEU pour une veillée jeux

Le conseil municipal accepte de mettre la salle à disposition gratuitement pour cette manifestation le vendredi 15 novembre 2013. L'association devra s'acquitter des frais de nettoyage de 110 € comme tout locataire

Journal Le Progrès

Le conseil municipal ne donne pas suite à la proposition du journal Le Progrès de réserver une page complète sur la commune dans une de ses prochaines éditions. La commune devrait prendre à sa charge les frais d'envoi dans chaque foyer.

Réforme des rythmes scolaires

Le maire informe qu'il doit participer à une réunion d'information de l'association des maires de France (AMF) le vendredi 22 février de 14 h à 17 h à MONTROND LES BAINS. Il invite les conseillers municipaux qui le souhaitent à se joindre à lui.

Les communes qui souhaitent demander une dérogation pour la mise en place de cette réforme en septembre 2014 seulement doivent délibérer avant le 1er mars. Le conseil d'école en discutera lors de sa réunion du vendredi 8 février.

Remerciements

Ingrid ACCARDO, stagiaire du Centre de gestion au secrétariat de mairie, remercie le conseil municipal pour la gratification qu'il lui a accordée.

Démission de la commission Sports, loisirs et vie associative / Carillon – salle des fêtes et Animation jeunesse.

Christine GIL annonce sa démission de ce groupe de travail pour des raisons de santé.

Révision du plan local d'urbanisme

Laurent PEGON demande que le conseil municipal soit informé des travaux de la commission de la révision du PLU. Le Maire a prévu d'en discuter lors de la prochaine réunion du conseil municipal lorsque les travaux de la commission seront plus avancés.

Jean-Victor THEVENET, Maire, lève la séance à 22 heures 45.

A ST NIZIER SOUS CHARLIEU, le 28 janvier 2013.

Le secrétaire de séance,
Daniel DURAND

Le Maire,
Jean-Victor THEVENET